



**RAPPORT SUR L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES PLAINTES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2025**

Nombre de plaintes reçues et traitées relatives à un manquement à une obligation prévue par la *Charte* (art. 128.2)

Date de réception de la plainte	Nature du manquement à la Charte	Date de fin du traitement de la plainte

Nombre de plaintes reçues : 0

Nombre de plaintes traitées : 0

Approbation par le plus haut dirigeant de niveau administratif :

Nom et fonction : Monsieur Martin Lessard, directeur général et greffier-trésorier

Date : 9/03/2026